

# PLAN DÉPARTEMENTAL D' ACTIONS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

**ANNÉE 2022**



**SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE VIVRE,  
ENSEMBLE**

## TABLE DES MATIÈRES

---

1 – PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT.....	4
1 – 1. Géographie.....	4
1 – 2. Population .....	4
1 – 3 . Réseau routier .....	4
2 – LES ACTEURS DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DANS LE DÉPARTEMENT.....	6
3 – RAPPEL DES ENJEUX DU DOCUMENT GÉNÉRAL D'ORIENTATIONS (DGO).....	7
3 – 1. Les orientations d'actions en Dordogne pour 2018-2022.....	7
3 – 2. Actions pour une stratégie de lutte contre l'insécurité routière en 2022.....	7
Le Risque Routier Professionnel (R.R.P.).....	7
La Conduite après usage de substances psycho-actives (alcool et stupéfiants).....	7
Les Jeunes (14-17 ans, 18-24 ans et 25-29 ans).....	8
Les Seniors.....	8
Le Partage de la route : les piétons et les cyclistes.....	9
Les 2 Roues Motorisés (2 RM).....	9
4 – BILAN DE L'ACCIDENTALITÉ 2021 EN DORDOGNE.....	10
(Cf annexe 2 bilan détaillé)	
5 – BILAN DES ACTIONS 2021.....	12
Le risque routier professionnel (RRP).....	12
La conduite après usage de substances psycho-actives.....	12
Les séniors.....	12
Les jeunes.....	13
Le partage de la route : les piétons et les cyclistes.....	14
Les 2 Roues Motorisés (2 RM).....	14
Grand Public.....	15
6 – PROGRAMMATION DES ACTIONS 2022.....	16
Le risque routier professionnel (RRP).....	16
La conduite après usage de substance psycho-actives.....	16
Les séniors.....	17
Les jeunes.....	17
Le partage de la route : les piétons et les cyclistes.....	18
Les 2 Roues Motorisés (2 RM).....	19
Grand Public.....	19
7 – LES CONTRÔLES ROUTIERS .....	20
7 – 1. Les actions globales.....	20
7 – 2. Les actions répressives (Forces de l'ordre).....	23
8 – ANNEXES.....	23
8 – 1. Annexe 1 : Appel à projets 2022.....	23
8 – 2. Annexe 2 : Le bilan de l'accidentalité en Dordogne en 2021.....	23

## ÉDITORIAL

---

*Le Plan Départemental d'Action de Sécurité Routière (PDASR) est l'un des dispositifs d'action locale de l'État.*

*Afin de concourir à l'amélioration globale de la sécurité routière dans le département, deux approches complémentaires sont mises en place :*

- la prévention qui rassemble les différentes actions de sensibilisation, d'éducation, de formation et de communication*
- la politique de contrôle et de sanction qui doit être constante*

*Les actions découlent des axes prioritaires de travail identifiés dans le document général d'orientation (DGO 2018-2022). En Dordogne, l'objectif est de lutter contre l'insécurité routière et faire reculer, en particulier l'accidentologie des seniors, des jeunes, des conduites addictives, de la vitesse.*

*Le PDASR doit apporter des réponses concrètes sur :*

- le risque routier professionnel*
- la conduite après usage de substances psycho-actives*
- les jeunes (14-17 ans, 18-24 ans et 25-29 ans)*
- les seniors*
- le partage de la route : piétons, cyclistes et EDPM*
- les « deux roues motorisés »*

*Les chiffres de la mortalité routière, toujours trop élevés et le relâchement des comportements constatés, nous rappellent que l'implication de tous les partenaires de la sécurité routière est nécessaire.*

*Pour que la route soit un espace de partage et de respect pour tous les usagers vulnérables, c'est ensemble que nous devons agir pour faire changer les comportements.*

Le Préfet de la Dordogne

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'A. Lammontagne', is written below the text 'Le Préfet de la Dordogne'.

## 1 – PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT

### 1 – 1. Géographie : un département rural, à faible densité.

. Superficie : 9060 km<sup>2</sup>.

. Population : 413 418 habitants recensement INSEE 2018,

soit 46 habitants/ km<sup>2</sup> (71 en nouvelle-Aquitaine, 104 en France Métropole).

Le département compte 503 communes.

5 communes ont moins de 50 habitants.

35 communes ont moins de 100 habitants.

32 communes dépassent 2 000 habitants.

Le département est composé de 4 arrondissements :

- l'arrondissement de Périgueux (périgord blanc)
- l'arrondissement de Bergerac (périgord pourpre)
- l'arrondissement de Sarlat (périgord noir)
- l'arrondissement de Nontron (périgord vert)



### 1 – 2. Une population vieillissante.

Les 2 principales communes de Dordogne sont : Périgueux, préfecture avec 30 060 habitants et Bergerac, sous-préfecture avec 26 823 habitants.

Répartition de la population par tranches d'âges (recensement INSEE 2018) :

	0-14 ans	15-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus
Dordogne	14 %	13 %	15 %	21 %	23 %	14 %
Nouvelle-Aquitaine	16 %	16 %	17 %	20 %	19 %	11 %
France Métropole	18 %	17 %	19 %	20 %	18 %	9 %

### 1 – 3. Un réseau routier à forte majorité « communal ».

Répartition du réseau routier par type de routes (Source : SETRA [Service d'études techniques des routes et autoroutes]) :

Réseau routier au 31/12/2015	Dordogne		Nouvelle-Aquitaine		France métropole	
	km	%	km	%	km	%
Autoroute	110	0.6%	1 455	0.8%	11 599	1.1%
RN	123	0.6%	1 283	0.7%	9 633	0.9%
RD	4 944	25.5%	68 562	36.8%	311 797	35.09%
Voies communales	14 233	73.3%	115 073	61.7%	679 594	63.0%
total	19 410	100.0%	186 373	100.0%	1 078 023	100.0%

Le département de la Dordogne est structuré autour de 2 principaux axes routiers qui se croisent à l'est de Périgueux :

- . la RN21 du nord au sud,
- . l'A89 d'ouest en est.

Les principaux axes routiers départementaux sont :

la RD 936 reliant Bergerac à Bordeaux,

la RD 939 reliant Périgueux à Angoulême,

la RD 6089, parallèle à l'A89, reliant Brive à Bordeaux,

la RD 933, reliant Bergerac à Marmande,

la RD 704, reliant Limoges à Sarlat et l'A 20. source Géoportail



## 2 - LES ACTEURS DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DANS LE DÉPARTEMENT

---

La mise en œuvre de la politique locale de sécurité routière est placée sous la responsabilité du Préfet de la Dordogne. Elle est confiée à un « **Chef de projet sécurité routière** » en la personne du **Directeur de Cabinet du Préfet** qui s'appuie sur l'équipe du Bureau de la Sécurité Routière, au sein de la Direction des sécurités.

L'ensemble de la mission sécurité routière est situé organiquement au sein de la Préfecture de la Dordogne. Elle comprend la Coordination Sécurité routière et l'Observatoire Départemental de la Sécurité Routière (ODSR).

Le **Bureau de la Sécurité Routière** de la Dordogne comprend :

- Une Chef de Bureau,
- Une coordinatrice et un coordinateur adjoint,
- Les Intervenants Départementaux Sécurité Routière (IDSR),
- Deux Chargés de Mission Deux Roues Motorisés,
- L'Observatoire Départemental de la Sécurité Routière (ODSR),
- L'éducation routière,
- Les agents chargés des droits à conduire.

Le **Pôle d'Appui Sécurité Routière Nouvelle-Aquitaine** (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) vient en appui aux acteurs locaux pour la mise en œuvre des orientations nationales.

Pour la mise en œuvre de la politique locale de sécurité routière, interviennent auprès du BSR différents acteurs du département :

- **Les services de l'Etat :**

- . Les forces de l'ordre : la police , la gendarmerie et l'Escadron Départemental de Sécurité Routière,
- . La DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale),
- . La DDT (Direction départementale des Territoires).

- **Les partenaires de l'urgence :**

- . Le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours),
- . Le SAMU,
- . Les associations départementales de protection civile

- **Les collectivités territoriales :**

- . Le Conseil Départemental,
- . Les EPCI,
- . Les communes.

- **Les acteurs associatifs :**

- . Prévention Routière, Prévention MAIF, AGIR abcd, ADATEEP, ANPAA, Prévention, FFMC, Motosport 24, Casim 24, Vélorution, AEF24...

- **Les assurances :**

Groupama, AG2R la Mondiale, MACIF, AXA...

- **Le milieu socioprofessionnel** (Chambres consulaires)
- **Les médias** (France Bleu Périgord).

### **3 – RAPPEL DES ENJEUX DU DOCUMENT GÉNÉRAL D'ORIENTATIONS (DGO 2018-2022)**

---

#### **3 – 1. Les orientations d'actions en Dordogne pour 2018-2022**

Le DGO de la Dordogne couvre une période de cinq années. Les six enjeux ci-dessous sont les thématiques à développer en orientations d'actions dans le PDASR :

- Les quatre enjeux impératifs :
  1. Le risque routier professionnel
  2. Les addictions (l'alcool et les stupéfiants)
  3. Les jeunes (14-17 ans ; 18-24 ans et 25-29 ans)
  4. Les seniors

Il est aussi décidé de traiter 2 autres enjeux, à savoir :

5. Le partage de la voirie (urbain/interurbains)
6. Les deux-roues motorisés (2RM)

#### **3 – 2. Actions pour une stratégie de lutte contre l'insécurité routière en 2022**

##### **Le Risque Routier Professionnel (R.R.P.)**

Les orientations d'actions définies sont les suivantes :

- Développer l'adhésion à la charte « entreprises engagées »,
- Sensibiliser les entreprises à la planification des déplacements,
- Soutenir la communication sur cette thématique (Semaine de la sécurité routière au travail),
- S'appuyer sur le réseau des clubs entreprises pour amorcer les clubs sécurité routière.

La tranche d'âge des « 45-64 ans » est la plus importante en représentativité pour la population de Dordogne. De même que les années précédentes, cette tranche d'âge est la plus impactée par les accidents, s'ajoute en 2020, la tranche d'âge des 25-44 ans.

En 2021, on dénombre 70 accidents liés aux déplacements « domicile/travail » ou « utilisation professionnelle », soit 32 % des accidents corporels.

5 conducteurs étaient en vitesse excessive ou inadaptée.

Sur le trajet domicile/travail, 75% des conducteurs sur ce type de trajet habitent le département. Dans le cadre de l'utilisation professionnelle, 18% des conducteurs sont locaux.

##### **La Conduite après usage de substances psycho-actives (alcool et stupéfiants)**

Les orientations d'actions pour cet enjeu sont :

- Apprendre aux usagers à estimer leur consommation d'alcool (avoir une meilleure connaissance des doses « bar »),

- Promouvoir et valoriser l'image de « SAM », échanger avec les jeunes et sensibiliser sur les risques et conséquences de la consommation d'alcool, stupéfiants, boissons énergisantes), application « Trouve ton SAM »
- Mobiliser les organisateurs de manifestations festives et les débits de boissons,
- Développer les actions d'information sur cette thématique dans les entreprises.

En 2021, l'alcool est présent dans 33 accidents (15% contre 17 % sur la période 2017-2019) pour lesquels on dénombre 6 tués et 44 blessés.

Parmi les 6 tués, on constate que 6 conducteurs (de sexe masculin) présentent une alcoolémie comprise entre 1,07 g/l et 2,15 g/l. Chez ces 6 conducteurs, 2 appartiennent à la tranche d'âge des 18-24 ans et 4 à la tranche d'âge des 25-44 ans.

En matière de stupéfiants, on recense 19 accidents pour lesquels on déplore 6 tués et 10 blessés. Il faut en effet souligner que dans 24 % des accidents où l'alcool est retenue, il y a également présence de stupéfiants.

### **Les Jeunes (14-17 ans, 18-24 ans et 25-29 ans)**

Formation et éducation, avec la mise en place d'un continuum éducatif à la sécurité routière depuis le plus jeune âge et tout au long de la vie et notamment dans les établissements scolaires du primaire et du secondaire.

Les orientations d'actions définies sont les suivantes :

- Mobiliser les structures éducatives, culturelles et sportives,
- Améliorer la connaissance et les échanges sur les facteurs de gravité des accidents et les causes de la prise de risques chez les jeunes (« Comprendre l'accident pour mieux l'éviter », pièces de théâtre interactives),
- Promouvoir la conduite accompagnée,
- Développer l'information envers les jeunes, mais aussi envers les parents, sur la prise de risque, la vitesse, l'alcool et les stupéfiants.

En 2021, pour les 14-34 ans, on recense 128 victimes (conducteurs et passagers) dont 69 blessés hospitalisés et 12 tués, représentant 39 % des tués.

Par ailleurs c'est la tranche d'âge des 14-17 ans qui enregistre le plus grand nombre de victimes cyclomotoristes.

Les conducteurs âgés de 14 à 34 ans sont impliqués dans 97 accidents avec un bilan de 13 tués et 64 blessés dont 39 blessés hospitalisés.

Parmi ces 97 accidents, 12 ont lieu sous l'emprise de l'alcool et provoquent 5 tués et 7 blessés (dont 6 blessés hospitalisés).

5 de ces 12 accidents ont comme facteurs supplémentaires des stupéfiants.

### **Les Seniors**

Les orientations d'actions pour cet enjeu sont :

- Promouvoir la remise à niveau théorique et pratique du permis de conduire,
- Sensibiliser les conducteurs, cyclistes et piétons « Seniors » sur leurs facultés et capacités motrices (diminution des réflexes, de l'audition, de la vue) ainsi que sur la prise d'alcool et de médicaments.
- Préserver la mobilité des seniors en zone rurale en encourageant l'initiative « CAR 24 »,
- Poursuivre le travail engagé avec lesquels les médecins sur le sujet « seniors et sécurité routière ».



Les personnes âgées de 65 ans et plus, représentent 29% de la population de la Dordogne.

Le département a une population vieillissante pour laquelle le permis de conduire est primordial compte tenu de la ruralité du territoire.

En 2021 les usagers seniors sont impliqués dans 56 accidents corporels (soit 26 % des accidents contre 18 % sur la période 2017-2019) et dans 9 accidents mortels (soit 16 % de ces accidents contre 15 % sur la période 2017-2019).

Dans les accidents survenus en VL ou VU le nombre de victimes seniors en 2021 représente 20% du total des victimes dans ce type d'accidents.

Par ailleurs les seniors sont conducteurs présumés responsables de 18 accidents (soit 8 % du total des accidents).

Si l'année 2016 reste la plus dramatique dans cette tranche d'âge, avec 20 tués (soit 47 % de la totalité des usagers de la route décédés), on constate une nette amélioration de la mortalité dès 65 ans et plus sur la route en comparaison des années précédentes.

### **Le Partage de la route : les piétons et les cyclistes**

Les orientations d'actions définies sont les suivantes :

- Sensibiliser les usagers sur leurs responsabilités et leur propre comportement dans le partage de la route,
- Informer les usagers de l'importance des équipements et les inciter à être plus visibles (vélo en bon état, casque, éclairage, équipements et vêtements rétro-réfléchissants ...),
- Sensibiliser les aménageurs et gestionnaires de voirie aux risques spécifiques encourus par les piétons et cyclistes.

En 2021, 38 % des victimes de la route sont des usagers vulnérables (piétons, cyclistes et conducteurs de 2 roues motorisés).

Leur vulnérabilité physique, due à l'absence de protection, fait de ces catégories d'usagers des victimes désignées de l'insécurité routière.

Les accidents impliquant des piétons représentent 12% des accidents survenus en 2021, 44 % de ces victimes sont des personnes âgées de plus de 65 ans.

On constate par ailleurs une hausse constante du nombre d'accidents chez les cyclistes : 15 accidents en 2021, 9 en 2020, 7 en 2019 et 3 en 2018.

Compte tenu de ces chiffres, la prise de conscience générale de l'espace public qu'est la route, et l'utilité **de son partage raisonné, est un enjeu plus que jamais prégnant en Dordogne.**

### **Les 2 Roues Motorisés (2 RM)**

Les orientations d'actions pour cet enjeu sont :

- Sensibiliser sur le partage de la route et la cohabitation entre usagers,
- Améliorer la connaissance des facteurs de gravité des accidents et les conséquences de la prise de risque,
- Relayer activement les campagnes nationales de communication sur les équipements et les comportements.
- S'appuyer sur le rôle des Chargés de Mission 2RM pour faire le lien avec les associations de motards et mettre en place des « reprises de guidon » après la période hivernale ainsi que des actions de sensibilisation sur l'entretien, les trajectoires de sécurité et les causes d'accidentalité des 2 RM.

Les 2 Roues Motorisés (2 RM) regroupent les cyclos de moins de 50 cm<sup>3</sup> et les motos de plus de 50 cm<sup>3</sup>.

En 2021, les 2 RM sont impliqués dans 73 accidents corporels, ce qui représente 34 % des accidents survenus en Dordogne.

C'est la catégorie des plus de 125 cm<sup>3</sup> qui enregistre le plus grand nombre d'accidents et de victimes et qui touche en majorité la tranche d'âge 25-49 ans avec 29 Blessés et 2 tués.

Les accidents dans la catégorie des moins de 50 cm<sup>3</sup>, impactent quant à eux très fortement les jeunes de la tranche d'âge 12-24 ans avec 35 blessés et 3 tués.

#### 4 – BILAN DE L'ACCIDENTALITÉ 2021 en DORDOGNE (cf annexe 2 bilan détaillé) :

L'année 2021 s'est déroulée dans un contexte sanitaire encore difficile. Si les périodes de confinement ont eu une incidence favorable sur l'accidentalité routière en 2020, on déplore cependant en 2021, une dégradation inquiétante des comportements sur la route, notamment en ce qui concerne la conduite en état d'alcoolémie et sous stupéfiants ainsi que les grands excès de vitesse.

**Au 31 décembre, on dénombre 217 accidents qui ont fait 31 tués, 286 blessés dont 171 blessés hospitalisés.**

Accidentalité	2021	2020	Ecart	Cumul moyen 5 ans (2016-2020)	Ecart moyen
Nombre d'accidents corporels	217	158	+59	196	+21
Nombre de tués	31	19	+12	32	-1
Nombre de blessés	286	207	+79	252	+34
Dont hospitalisés	171	124	+47	160	+11

- **Les jeunes** : l'augmentation du nombre de victimes constaté en 2020 se confirme en 2021. On déplore 7 tués chez les 15 à 24 ans (4 VL et 3 deux roues motorisés).
- **les seniors** : les plus de 65 ans sont de nouveau impactés en 2021 par les accidents mortels avec 9 tués, soit 29 % des tués.
- **le risque routier professionnel** : 70 % des conducteurs présumés responsables des accidents mortels habitent à moins de 20 km du lieu d'accident, avec 5 tués.
- **les 2 roues motorisées** : on dénombre encore 7 tués parmi ces usagers en 2021 (idem 2020).

#### Éléments d'analyse

Un accident est souvent un évènement complexe combinant des causes multiples.

Néanmoins, les premiers éléments de bilan de l'année écoulée permettent de dégager quelques enseignements et tendances au regard des facteurs impliqués dans les accidents et les relevés de terrain.

Deux constats principaux sont ainsi à déplorer : les jeunes usagers les plus impactés par l'insécurité routière, et les facteurs « causes » statistiquement les plus récurrents sont la vitesse et le refus de priorité.

Les tranches d'âges de 18-24 et 25-34 ans sont impliqués dans 50 % des accidents et représentent 39 % des tués.

Ces premières données sont confirmées par les causes principales des accidents mortels, les facteurs principaux sont :

- la vitesse (29%),
- la priorité (19%),
- l'alcoolémie (19%),
- les stupéfiants (19%).

## 5 – BILAN DES ACTIONS 2021

Les actions de prévention sont assurées, soit par la Mission Sécurité Routière (MSR) grâce aux IDSR (Intervenants Départementaux de Sécurité Routière), soit par ou avec les différents partenaires (Forces de l'ordre, collectivités locales, associations, entreprises...) :

### Le Risque Routier Professionnel (R.R.P.)

PORTEUR DU PROJET	ACTION	PUBLIC CONCERNE	NOMBRE D'ACTIONS
Préfecture/IDSR/ Association PREVENTION	ENEDIS	Personnels de l'entreprise	6
Préfecture	Actions de sensibilisation dans les entreprises : HERMES, SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL, SDIS24, GRDF, COLAS,FFB	Personnels de l'entreprise	7
<b>SOUS-TOTAL :</b>			<b>13</b>

### La conduite après usage de substances psycho-actives (alcool et stupéfiants)

PORTEUR DU PROJET	ACTION	PUBLIC CONCERNE	NOMBRE D'ACTIONS
Préfecture/IDSR/PM et DDSP	Soirées SAM. Sensibilisation aux dangers de la conduite sous l'emprise de l'alcool et des stupéfiants	Collégiens, lycéens et étudiants	3
<b>SOUS-TOTAL :</b>			<b>3</b>

### Les Seniors

PORTEUR DU PROJET	ACTION	PUBLIC CONCERNE	NOMBRE D'ACTIONS)
Prévention routière	Conduite seniors, remise à niveau connaissances	Associations de retraités, les clubs, les communes	3
AGIR abcd	Les seniors et la conduite automobile + CAR 24	Tous les seniors	1
PREF/IDSR EDSR/auto école	« La route des seniors » action de sensibilisation aux différents risques routiers	Tous les seniors	1
Préfecture/IDSR	Interventions dans les clubs seniors	Clubs seniors	1
<b>SOUS-TOTAL :</b>			<b>6</b>

## Les Jeunes (14-17 ans, 18-24 ans et 25-29 ans)

PORTEUR DU PROJET	ACTION	PUBLIC CONCERNE	NOMBRE D'ACTIONS
Association Prévention routière	Education routière : conducteurs, passagers, piétons et cyclistes	Enfants de 6 à 12 ans Collégiens Lycéens	25
Association des Educateurs de Football de la Dordogne, AEF 24	Sensibilisation jeunes footballeurs, opération carton vert « Attitude + »	Jeunes joueurs de 13 à 18 ans Educateurs, dirigeants, familles	14
Association Prévention MAIF	Dangers de la route et addictions (drogues et alcool)	Maternelles, élémentaires, Collèges et lycées	4
	Sensibiliser les jeunes aux risques de la route	Collèges et lycées	6
ADATEEP 24	« Transport Attitude », Action visant à améliorer la sécurité dans les transports scolaires	Elèves du 1 <sup>er</sup> degré et collèges et accompagnateurs	11
Préfecture	Pièce de théâtre « Coquin de Marvin » par la troupe « Une Compagnie », mars, mai et juin 2021	élèves de la grande section de maternelle au CE1	10
Préfecture /Prévention MAIF	Pièce de théâtre « Cocktails à gogo » par le Réactif Théâtre Février 2021	Lycéens, CFA	4
PM RIBERAC	Apprentissage des notions de sécurité pour les piétons et les déplacements en vélo	CP/CE1 CM1/CM2	20
Préfecture	ESCAPE GAME Sécurité Routière 16 septembre 2021 au lycée agricole de Coulounieix Chamiers	Lycéens	1
Centre Information Jeunesse	Forum Jeunes au théâtre de Périgueux Le 27 avril 2021	Collégiens et Lycéens	Reportée en 2022
Pref/IDSR/DDSP/PM	Actions du continuum éducatif Module 1ères à l'EREA de TRELISSAC et au CFA Chambre des métiers à BOULAZAC	Classes de 1ères	5
Préfecture/IDSR	Ateliers collèges à BELVES, BERGERAC, EREA	Collégiens	3
Préfecture/IDSR	Journée sécurité routière Au CFA de Boulazac	Élèves des CFA	Reportée en 2022
<b>SOUS-TOTAL :</b>			<b>103</b>

## Le Partage de la route : les piétons et les cyclistes

PORTEUR DU PROJET	ACTION	PUBLIC CONCERNE	NOMBRE D'ACTIONS
Préfecture/IDSR	Le partage de la voirie, piétons, cyclistes	tout public	2
VELORUTION	Actions SR à destinations des cyclistes	tout public	3
<b>SOUS-TOTAL :</b>			<b>5</b>

## Les 2 Roues Motorisés (2 RM)

PORTEUR DU PROJET	ACTION	PUBLIC CONCERNE	NOMBRE D'ACTIONS
EDSR /PREF/IDSR	Déconfinez vos motos	Motards	3
MOTOSPORT 24	« Journée circuit moto » encadrée par un pilote instructeur	Motards	1
CASIM24	SAISON CASIM24	Adhérents de la CASIM (toutes cylindrées de + de 125 cm <sup>3</sup> Ou tous les motards pour certaines actions	15
FFMC	« Opération ouvrez les circuits ». Découverte d'un circuit dans un cadre sécurité routière	Motards	1
	« Motard d'un jour » comprendre les spécificités de circulation des 2RM pour mieux les intégrer dans les schémas de circulation	Elus, fonctionnaires du Conseil départemental et autres représentants d'associations	1
	Reprise de guidon	Motards	1
Préfecture CDM2RM/EDSR/PM/DD SP	JAP CYCLOS le 5 mai 2021 à PERIGUEUX et le 27 octobre à BERGERAC	Conducteurs de 2RM <50cm <sup>3</sup>	2
Préfecture CDM2RM	Module 2RM	Classes de 3ème au collège	2
VIGIE2ROUES	PREVENTION DES RISQUES ROUTIERS	Tout public	2
<b>SOUS-TOTAL :</b>			<b>28</b>

## Grand public

PORTEUR DU PROJET	ACTION	PUBLIC CONCERNE	NOMBRE D' ACTIONS
Préfecture/IDSR	Action sur une aire d'autoroute, départs en vacances	Tout public	1
	<b>SOUS-TOTAL :</b>		<b>1</b>
	<b>TOTAL :</b>		<b>159</b>

## 6 – PROGRAMMATION DES ACTIONS 2022

Le budget alloué pour 2022 est de 88 000 €, il est légèrement supérieur à celui de 2021 qui était de 79 419 € .

Le nombre d'actions sur la thématique du risque routier professionnel est en augmentation ainsi que celle des 2 roues motorisés et du partage de la route.

### Le risque routier professionnel

PORTEUR DU PROJET	ACTION	PUBLIC CONCERNE
Préfecture/IDSR	6 actions de sensibilisation pour ENEDIS - Code de la route - Partage de la route (simulateur 2Rm, EDPM, équipements de sécurité) - Distracteurs , alcool	Personnels de l'entreprise ENEDIS
Préfecture/IDSR/SDIS24	3 actions de sensibilisation pour le SDIS24, - stand alcool (valise et lunettes alcool, simulac) - atelier sanctions/infractions - ceinture de sécurité (testochoc, voit- tonneau) - Constat amiable - Entretien des véhicules	Personnels administratifs et pompiers du SDIS 24
Préfecture/IDSR/SST	Journées de la sécurité au travail le 10 mai 2022 Plusieurs ateliers proposés - Ceinture de sécurité (voiture tonneau et testochoc) -réactomètre - valise alcool et simulac_ - Sanctions /infractions - Code de la route et distracteurs	Adhérents au Service de Santé au Travail
GROUPAMA	Réunion d'information pour le agriculteurs en activités et retraités sur la conduite des engins agricoles et de la réglementation en vigueur. Ateliers MSR : alcool , valise et simulateur,- distracteurs	Agriculteurs
Préfecture	CENTAURES : acquérir les 4 compétences d'une conduite professionnelle pour une conduite sécurisée	Chauffeurs de la Préfecture et des sous-préfectures

### La conduite après usage de substances psycho-actives (alcool et stupéfiants)

PORTEUR DU PROJET	ACTION	PUBLIC CONCERNE
Préfecture/IDSR/PM et DDSP	Soirées SAM Les jeudis avant les vacances scolaires	Collégiens, lycéens et étudiants
Addictions France	Prévention en milieu festif	Tout public
Préfecture	Action de communication régionalisée : Mise à disposition des bars pendant la période estivale de 30 000 sous-bocks réalisés par Médiaimpact sur la thématique de SAM	Tout public



## Les séniors

PORTEUR DU PROJET	ACTION	PUBLIC CONCERNE
PREF/IDSR /EDSR	« La route des seniors » : 2 fois par an, en partenariat avec des autos écoles, des opticiens, audioprothésistes, CAR24, la Prévention routière sur 1/2 journée : - Code de la route - conduite en milieu ouvert – atelier risques routiers (alcool, médicaments, visibilité, distracteurs...) - simulateur auto – opticien – conseils sur l'audition et la vision – La mobilité	Tous les seniors
AGIR abcd	Les seniors et la conduite automobile + CAR 24 - remise à niveau des connaissances - permettre aux seniors ayant décidé d'arrêter la conduite automobile de conserver leur autonomie et leur mobilité afin de bien vieillir chez soi (CAR24)	Tous les seniors
Préfecture/IDSR	Journée de sensibilisation proposée dans les clubs seniors Code de la route – ateliers risques routiers (alcool, médicaments, visibilité, distracteurs...) - simulateur auto – remplir un constat amiable – temps de réaction	Clubs seniors
CASSIOPEA	Journée d'information prévention routière à destination des seniors	Personnes de plus de 60 ans qui conduisent
Groupama	Code de la route géant : Contrôle des connaissances par le code de la route en version pédagogique, animé par un enseignant de la conduite et un représentant des forces de l'ordre.	Grand Public Club des aînés

## Les Jeunes (14-17 ans, 18-24 ans et 25-29 ans)

PORTEUR DU PROJET	ACTION	PUBLIC CONCERNE
Préfecture/EDSR	Action de sensibilisation pour les classes de 5ème - car pédagogique (simulation d'accident, tonneaux, car sur rails) - évacuation de car avec l'ADAATEP	classes de 5ème
Préfecture	ESCAPE GAME sécurité routière : Plonge les participants en immersion dans des situations quasi-réelles (décors représentant la voie publique, une discothèque, un commissariat, etc...).	Lycéens
Préfecture/IDSR	Actions du continuum éducatif Module 2nd	Classes de 2nd
	Actions du continuum éducatif Module 1ères	Classes de 1ères
	Ateliers collèges	Collégiens
Préfecture/IDSR	Stage écoconduite LP Ribérac (RIBCAR) : - Diaporama pour la partie théorique - simulateur auto pour la partie pratique	Membres de RIBCAR
Préfecture/IDSR	Journée sécurité routière au CFA de Boulazac - cascadeur professionnel ( DRAGOTTO ) avec simulations d'accidents - Voiture tonneau - Testochoc - Simulateur auto et 2RM	Élèves des CFA
Préfecture/IDSR	Journée de sensibilisation pour les élèves de l'école Hôtelière de Savignac : Plusieurs ateliers seront proposés aux différents groupes - Ceinture de sécurité (voiture tonneau et testochoc) - 2 RM (casque choc, simulateur 2RM, équipements de sécurité) - EDPM - alcool / stup - Sanctions /infractions - Code de la route	Elèves du lycée
Préfecture/IDSR	Journée sécurité routière pour les jeunes du SNU 2 sessions prévues, plusieurs ateliers seront proposés - Module sur ma route (obligatoire, module national) - Distracteurs _ alcool/stup _ simulateurs 2RM _ EDPM _ voiture tonneau - testochoc _ lunettes	Volontaires du SNU, jeunes de 15 à 17 ans

PORTEUR DU PROJET	ACTION	PUBLIC CONCERNE
Association Prévention routière	Sensibiliser les enfants et les jeunes sur l'ensemble des risques routiers pour lesquels ils sont concernés, en tant que cycliste, piéton ou passager en voiture.	Enfants de 6 à 12 ans Collégiens Lycéens
Association des Educateurs de Football de la Dordogne, AEF 24	Sensibilisation jeunes footballeurs aux dangers de l'addictologie (alcool, stupéfiants, médicaments, opération carton vert Attitude +	Jeunes joueurs de 13 à 18 ans Educateurs, dirigeants, familles
Association Prévention MAIF	Dangers de la route et addictions (drogues et alcool)	Maternelles, élémentaires, Collèges et lycées
	Spectacle de marionnettes « Poc-Poc » afin de sensibiliser les plus petits à la sécurité routière	Maternelles
	Tribunal pas banal : Reconstitution d'un procès suite à un accident de la route, l'action se déroule au TGI dans la grande salle des assises	Lycéens
	Bon sens contre sens : sensibilisation sur la consommation d'alcool et de stupéfiants et les 2 roues motorisées. Cette action se déroule en réalité virtuelle	Lycéens
ADATEEP 24	« Transport Attitude », de la maternelle au collège : Action visant à améliorer la sécurité dans les transports scolaires, comprenant une partie théorique avec vidéos et une partie pratique.	Elèves du 1 <sup>er</sup> degré et collèges et accompagnateurs
Préfecture	Pièce de théâtre « Coquin de Marvin » par la troupe « Une Compagnie » : sensibilisation sur le port de la ceinture de sécurité, comment traverser la route, port du casque...)	élèves de la grande section de maternelle au CE1

## Le Partage de la route : les piétons et les cyclistes

PORTEUR DU PROJET	ACTION	PUBLIC CONCERNE
Préfecture/IDSR	Le partage de la voirie, piétons, cyclistes : thème transversal qui est abordé lors des interventions aussi bien dans les établissements scolaires que lors des actions risques routiers professionnels.	Tout public
VELORUTION	Actions SR à destinations des cyclistes : -Sensibilisation aux équipements obligatoires et conseillés -Importance de l'éclairage, bien voir et être vu (heures d'hiver) -Distance de dépassement des vélos	Cyclistes
USEP	Journée de prévention pour les cyclistes : Ateliers proposés par la MSR et l'USEP - circuit touristique - Formation aux déplacements à vélos dans l'espace public - sensibilisation au partage de la route - prévention sur l'importance du port des équipements de sécurité - promotion des mobilités douces	Cyclistes, jeunes et Adultes : écoles primaires, centres de loisirs et grand public.

## Les 2 Roues Motorisés (2 RM)

PORTEUR DU PROJET	ACTION	PUBLIC CONCERNE
EDSR /PREF/IDSR	Rallye Moto : - <b>matin : un parcours d'environ 80 kilomètres</b> par rames encadrées par les motards de l'EDSR et la CASIM24 - <b>l'après-midi</b> (trajectoires de sécurité, 1 <sup>er</sup> secours ,air bags, alcool, taureau mécanique, moto mystère...) - Garde Républicaine : carrousel , acrobaties	Motards
EDSR / PREF	Concerto moto des 4 saisons : Tutorat par les motards de jeunes permis motos sur 1 an, 4 journées de sensibilisation théorique et pratique - bon d'achat d'équipement de sécurité moto à la fin du parcours validé	Jeunes permis Motards
EDSR	Rallye des amazones encadré par les motards de l'EDSR - Positions de roulage lors des déplacements en groupe - Les trajectoires de sécurité - les techniques de freinage - un arrêt pour commenter un cas concret d'un accident de la route	Réservé aux Motardes
CASIM24	Atelier initiation mécanique + trajectoire sécurité - Reprises de guidon avec l'EDSR - Ateliers maniabilité allure normale - Week-end d'application de la trajectoire de sécurité - Atelier de révision maniabilité lente + rapide + trajectoire de sécurité - Ateliers à thème (orientation,équipement du motard,initiation mécanique) - Ateliers roulage en groupe, trajectoire de sécurité	Adhérents de la CASIM (toutes cylindrées de + de 125 cm <sup>3</sup> )  Ou tous les motards pour certaines actions
FFMC	Opération ouvrez les circuits : roulage encadré (améliorer le passage en courbe, le freinage, acquisition des trajectoires sur circuit) et participation aux ateliers SR (acquisition de connaissances SR)	Motards
FFMC	Motard d'un jour : Les participants sont passagers des motos conduites par des motards expérimentés de la FFMC et réalisent un circuit d'une vingtaine de kilomètres tout au long duquel ils pourront constater de visu les chaussées inadaptées ou dégradées, les obstacles potentiels que constituent certains aménagements et mobiliers urbains et routiers.	Elus, fonctionnaires du Conseil départemental et autres représentants d'associations
FFMC	Reprise de guidon : Exercices sur piste moto école : maniabilité, freinage, évitement - Cours de mécanique : les vérifications périodiques - les trajectoires de sécurité, le regard, les pièges de la route - Présentation d'un accident sur site	Motards
Préfecture /EDSR/PM/DDSP	Journées alternatives aux poursuites cyclos	Conducteurs de 2RM <50cm <sup>3</sup>
GOSSES RIDERS	Festival rock and dreams : Ateliers proposés : simulateur 2RM et équipements de sécurité, valise et simulateur alcoolémie	Grand public motards

## Grand public

PORTEUR DU PROJET	ACTION	PUBLIC CONCERNE
Préfecture/IDSR	Action sur une aire d'autoroute, départs en vacances Actions proposées : - stand alcool/stup (valise alcool, lunettes, simulateur alcoolémie) - réactiomètre - simulateur 2RM ou(et) auto - partage de la route (quiz vélos...) - distances de sécurité - corridor de sécurité (Vinci autoroutes)	Tout public

## 7 – LES CONTRÔLES ROUTIERS

---

### 7 – 1. Les actions globales

#### Les radars

Les forces de l'ordre restent fortement mobilisées sur l'ensemble du département, sur les grands axes et les zones particulièrement accidentogènes pour réprimer notamment les défauts de comportement sur la route.

Les contrôles sont axés prioritairement sur les conduites addictives et la lutte contre les grands excès de vitesse. Ils sont ciblés et intensifiés lors des jours et créneaux horaires identifiés comme accidentogènes.

Des contrôles coordonnés mensuels « police nationale, police municipale et gendarmerie nationale » (avec parfois la douane) sont également menés sur les axes accidentogènes.

La Dordogne dispose, dans sa dotation radars fixes, de **23 radars vitesse**.

Le parc actuel se compose de 4 radars fixes basiques, 7 radars fixes basiques équipés du double sens, 7 radars tourelles implantés en lieu et place de radars fixes détruits, 2 radars tronçon, (1 hors service (Sarlat) bientôt remplacé par un radar tourelle) 2 radars discriminants et 1 radar discriminant double face suite à modernisation du précédent sur l'A89.

Il comprend également **4 radars feux rouges** et **10 radars pédagogiques**.

Les radars font l'objet de dégradations récurrentes : 31 relevées en 2021 dont 3 lourdement endommagés ( 43 relevées en 2020 dont 4 lourdement endommagés).

Des demandes ponctuelles de radars tourelles ont été effectuées auprès du Département du Contrôle Automatisé (DCA) faisant suite à des dégradations lourdes ou à des déplacements géographiques, et sont en attente de validation (sur RN21 dans l'agglomération de Bergerac, sur Boulazac et sur la commune d'Antonne et Trigonant, et sur RD936E1 sur la commune de Lembras).

Le département dispose de **3 itinéraires protégés par panneaux-leurres** (RD933 entre Bergerac et Eymet, RD704 entre La Bachellerie et Saint Yrieix, RD939 et RD675 entre Périgueux et Nontron).

**3 autres itinéraires sont en phase de réalisation** (RD6089 entre Marsac/l'Isle et Moulin Neuf, RD936 entre Port Sainte Foy et Gardonne, et RN21 entre Périgueux et Agen).

**3 radars chantier** sont en rotation (sur différents emplacements) sur **2 itinéraires** (RD933 et RN21).

Concernant le programme d'externalisation de la conduite des voitures-radars dans le département de la Dordogne (programme piloté par le DCA), le déploiement est en cours depuis le 1<sup>er</sup> avril 2022.

## Les infractions

Activité des radars Nombre d'infractions	2021	2020	2019	2018	Évolution 2020-2021
Radars embarqués	677	1279	469	661	-47 %
Radars mobiles	7542	11083	10186	19145	-32 %
Radars fixes	50325	48493	79634	68426	+4 %

Le nombre des infractions enregistrées par les radars embarqués baisse de 47 % par rapport à 2020, mais reste constant par rapport à 2018 (baisse de 32 % pour les radars mobiles en 2021). Cependant, en 2021 le nombre de contrôles d'opération de vitesse a baissé de 15 % par rapport à 2020.

Il faut préciser que la majorité des excès de vitesse ne dépasse pas 20 km/h au-dessus de la vitesse limite autorisée.

Enfin on constate que les facteurs conjugués « vitesse/alcool/perse de contrôle/hors agglomération/obstacles latéraux » participent pour l'essentiel à la gravité de l'accidentalité en Dordogne.

### Tableau récapitulatif des infractions relevées en 2021

	Janv-Déc 2019	Janv-Déc 2020	Janv-Déc 2021	Différence 2021/2020
<b>Défaut de casque</b>	84	93	114	22,58 %
<b>Ceinture de sécurité</b>	1073	725	622	-14,21 %
<b>Feux rouges et stop</b>	1190	1001	983	-1,80 %
<b>Téléphone</b>	2026	1411	1445	2,41 %
<b>Infractions limitation de vitesse (interception)</b>	4593	5045	4038	-19,96 %
<b>Infractions stupéfiants</b>	847	610	651	6,72 %
<b>Infractions alcoolémie</b>	2544	1610	1333	-17,20 %
<b>Autres infractions</b>	9191	9318	7950	-14,68 %
<i>Délits routiers</i>	1281	1415	1313	-7,21 %
<i>Règles de conduite</i>	709	636	655	2,99 %
<i>Croisements et dépassements</i>	86	87	74	-14,94 %
<i>Priorité de passage - Intersections</i>	193	186	215	15,59 %
<i>Arrêt et stationnement</i>	1705	1255	1198	-4,54 %
<i>Eclairage et signalisation</i>	110	110	90	-18,18 %
<i>Etat ou équipement des utilisateurs et des véhicules</i>	586	615	549	-10,73 %
<i>Règles administratives</i>	4246	4851	4063	-16,24 %
<i>Infractions diverses</i>	78	60	73	21,67 %
<i>Infractions hors code de la route</i>	197	103	78	-24,27 %
<b>Infraction Feux rouges CSA</b>	2514	2078	2242	7,89 %
<b>Infractions CSA fixes</b>	79634	48493	50325	3,78 %
<b>Infractions CSA embarqués</b>	469	1279	677	-47,07 %
<b>Infractions CSA mobiles</b>	10186	11083	7542	-31,95 %
<b>Total</b>	113687	82746	86230	4,21 %
<b>Nombre d'opérations de contrôle alcool-stup</b>	4216	3198	4127	29,05 %
<b>Nombre d'opérations de contrôle de vitesse</b>	3401	4790	3616	-24,51 %
<b>Nombre dépistages</b>	94046	61214	65838	7,55 %
<b>Nombre de rétentions de permis de conduire</b>	1482	1225	1182	-3,51 %

Les infractions liées à l'alcoolémie sont en baisse de 17 %, celles liées aux stupéfiants sont en hausse de 6,7 %.

Les messages d'infraction enregistrés par les radars fixes restent constants (+4%).

Le nombre d'opérations de contrôle de vitesse est en baisse (-24%) favorisant plus d'opérations alcool/stupéfiants (+29%).

Les infractions pour le non port de casque sont en hausse (+22,5 %), ceci est dû en partie à une forte augmentation, particulièrement en zone urbaine (+89%).

On note une légère baisse des infractions pour le non port de la ceinture de sécurité (- 14 %).

Les infractions liées à l'utilisation du téléphone au volant sont constantes (+1,7 %).

### Suspensions du permis de conduire

	Suspensions du permis de conduire 2021/2020				
	2019	2020	2021	différence	évolution
<b>Alcoolémie</b>	692	385	478	93	24,16 %
<b>Excès de vitesse</b>	255	329	298	-31	-9,42 %
<b>Stupéfiants</b>	503	238	377	139	58,40 %
<b>Stupéfiants et excès de vitesse</b>	1	1	8	7	
<b>Vitesse et alcoolémie</b>	6	2	1	1	
<b>Stupéfiants et alcoolémie</b>	27	18	17	-1	
<b>Total</b>	<b>1484</b>	<b>973</b>	<b>1179</b>	<b>206</b>	<b>21,17 %</b>
<b>Arrêtés EAD</b>	191	184	248	64	34,78 %
<b>Installation EAD</b>	8	15	9	-6	

Le nombre de suspensions de permis de conduire est en hausse (+21,17 %) sur l'année 2021 : 1179 contre 973 en 2020, il est constaté une augmentation des suspensions pour usage de stupéfiants (+58,40 %) et alcoolémie (+24,16%).

Les suspensions pour grands excès de vitesse (255) ont diminué mais restent préoccupantes.

248 arrêtés EAD ont été pris sur l'année 2021 (+64).

## **7 – 2. Les actions répressives (Forces de l'ordre)**

### **- Poursuite des actions répressives existantes**

- . les contrôles de zones : le principe est de concentrer des moyens humains et matériels sur une zone du département et ses différents accès,
- . les actions coordonnées Police-Gendarmerie-unité moto zonale (CRS Police Nationale) dans le cadre du contrôle des axes en profondeur.
- . les contrôles d'alcoolémie et de dépistages de conduite sous l'empire de produits stupéfiants aux heures d'entrée et de sortie des discothèques,
- . les opérations sur des axes et des créneaux horaires inhabituels pour les usagers,
- . la mise en place de radars chantiers sur des zones temporaires de danger,
- . la saisie pendant 7 jours de véhicules, par arrêté administratif, suite à des conduites en état d'ivresse ou sous l'empire d'un état alcoolique établi par une concentration d'alcool dans l'air expiré égale ou supérieure à 0,90 milligramme par litre, des conduites après usage de stupéfiants, refus de se soumettre aux épreuves de vérification, conduite sans être titulaire d'un permis de conduire (article 98 de la loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019).

### **- Des actions nouvelles**

- . cibler l'action répressive vers les jours et créneaux horaires accidentogènes,
- . coordonner les services de contrôle en étroite collaboration avec les unités motorisées des départements limitrophes,
- . accentuer les contrôles en matière d'addictions,
- . recourir à l'équipe cynophile locale pour la détection des stupéfiants,
- . accentuer la répression en matière de vitesse par la mise en place de contrôles de la vitesse réguliers lors des migrations de populations,
- . prolonger les contrôles alcoolémie sur l'ensemble des créneaux horaires et notamment les fins de semaine ou encore sur des festivités ponctuelles d'une centaine de personnes,
- . accentuer les services en tenue civile,
- . intensifier la lutte contre le téléphone portable au volant,
- . sécuriser la RN21,
- . identifier les nouvelles zones temporaires de danger en adéquation avec l'accidentalité.
- . action de contrôle du bruit des véhicules cyclomoteurs par la PN et la PM avec l'aide d'un sonomètre.

## **8 – ANNEXES**

---

### **8 - 1. Annexe 1 : Appel à projets 2022**

### **8 - 2. Annexe 2 : Le bilan de l'accidentalité en Dordogne en 2021**

